

ODYSSÉE

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE SUR AIR NON CHAUFFÉ

JUSQU'À
75%*
D'ÉCONOMIES



Cozytouch

Vivez le confort
connecté

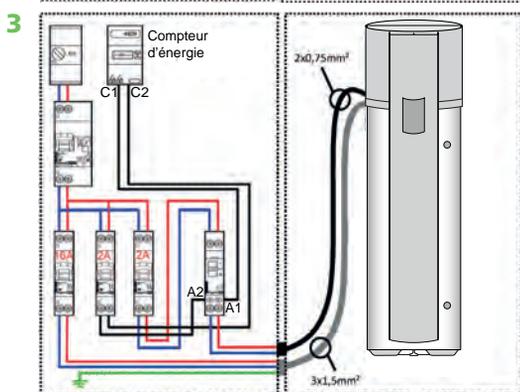
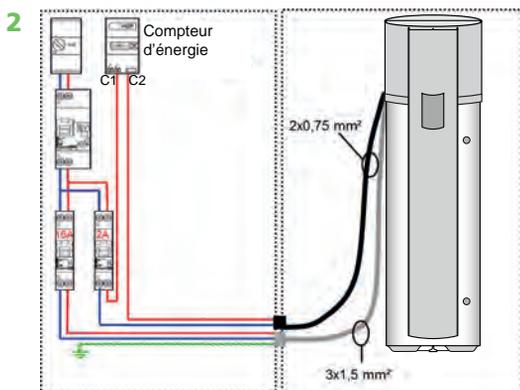
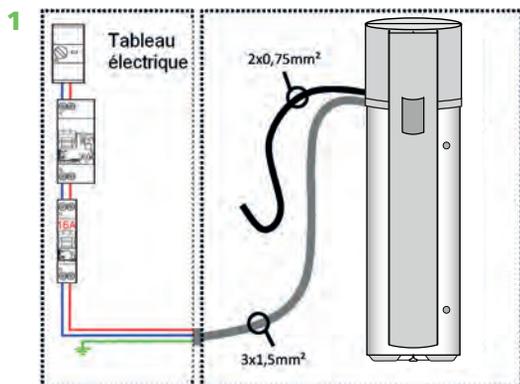
GUIDE À CONSERVER
PAR L'UTILISATEUR



SCHÉMA ÉLECTRIQUE

POUR LA MISE EN MARCHÉ

DE VOTRE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE



Afin d'assurer la protection contre la corrosion de la cuve, le chauffe-eau doit être alimenté en permanence.

Les fils du câble électrique fourni sont sertis, s'ils devaient être coupés, veuillez à les sertir à nouveau avant le raccordement sur l'alimentation électrique.

1 - Fonctionnement permanent ou utilisation de la programmation interne.

2 - Fonctionnement en heures creuses sans contacteur jour/nuit.

3 - Fonctionnement en heures creuses et possibilité de forcer le signal heures creuses avec le contacteur jour/nuit.

Pour que le fonctionnement heures creuses / heures pleines soit actif, régler la plage de fonctionnement dans le menu des paramètres.

(voir section « Mise en service » de votre notice)

NOTA: Dans certains cas où il est difficile d'établir une deuxième ligne d'alimentation, il est possible de remplacer le contact heures creuses/heures pleines d'EDF par l'horloge intégrée à l'ODYSSÉE programmée suivant la tarification en vigueur sur le lieu d'installation. (cf. schéma 1)

Pour plus d'informations

Veuillez vous reporter aux sections «Raccordements Electriques» et «Mise en service» de la notice.

AVERTISSEMENTS

Manuel à conserver, même après l'installation du produit.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

INSTALLATION

ATTENTION : Produit lourd à manipuler avec précaution.

1/ Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel. La destruction de l'appareil par surpression due au blocage de l'organe de sécurité est hors garantie.

2/ S'assurer que la cloison est capable de supporter le poids de l'appareil rempli d'eau.

3/ Si l'appareil doit être installé dans un local ou un emplacement dont la température ambiante est en permanence à plus de 35°C, prévoir une aération de ce local.

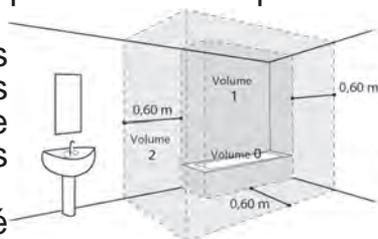
4/ Dans une salle de bain ne pas installer ce produit dans les volumes V0, V1 et V2. Si les dimensions ne le permettent pas, ils peuvent néanmoins être installés dans le volume V2.

5/ Ce produit est destiné pour être utilisé à une altitude maximale de 2000 m.

6/ Placer l'appareil dans un lieu accessible.

7/ Se reporter aux figures d'installation du chapitre « Installation ».

Fixation d'un chauffe-eau vertical mural : Pour permettre l'échange éventuel de l'élément chauffant, laisser au-dessous des extrémités des tubes du chauffe-eau un espace libre de 300



AVERTISSEMENTS

mm jusqu'à 100L et 480mm pour les capacités supérieures. Les dimensions de l'espace nécessaire pour l'installation correcte de l'appareil sont spécifiées dans le chapitre «Installation».

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Installer obligatoirement à l'abri du gel un organe de sécurité (ou tout autre dispositif limiteur de pression), neuf, de dimensions 3/4" (20/27) et de pression 7 bar - 0,7 MPa sur l'entrée du chauffe-eau, qui respectera les normes locales en vigueur.

Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation est supérieure à 5 bar - 0,5 MPa - qui sera placé sur l'alimentation principale.

Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau.

Il est impératif d'installer un bac de rétention sous le chauffe-eau lorsque celui-ci est positionné dans un faux plafond, des combles ou au-dessus de locaux habités. Une évacuation raccordée à l'égout est nécessaire.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Avant tout démontage du capot, s'assurer que l'alimentation est coupée pour éviter tout risque de blessure ou d'électrocution.

L'installation électrique doit comporter en amont de l'appareil un dispositif de coupure omnipolaire (disjoncteur, fusible) conformément aux règles d'installation locales en vigueur (disjoncteur différentiel 30mA).

Se reporter aux schémas de câblage au verso de la couverture.

ENTRETIEN - MAINTENANCE - DÉPANNAGE

Vidange : Couper l'alimentation électrique et l'eau froide, ouvrir les robinets d'eau chaude puis manœuvrer la soupape de vidange de l'organe de sécurité.

Le dispositif de vidange du limiteur de pression doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et de vérifier qu'il ne soit pas bloqué.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

La notice d'utilisation de cet appareil est disponible
en contactant le service après-vente.

Sommaire

Présentation du produit	4
Recommandations importantes	4
Contenu de l'emballage	4
Manutention	5
Principe de fonctionnement	5
Caractéristiques techniques	6
Dimensions	7
Accessoires	8
Installation	9
Installation en configuration non gainée Intérieur/Intérieur	9
Installation en configuration gainage Extérieur/Extérieur	11
Installation en configuration gainage Intérieur/Extérieur	13
Configurations interdites	15
Mise en place du produit	15
Raccordement hydraulique	16
Raccordement aéraulique	18
Raccordement électrique	19
Mise en service	20
Utilisation	25
Le panneau de commandes	25
Les affichages	25
Le menu	26
Les modes de fonctionnement	28
Le verrouillage des commandes	28
Entretien - Maintenance et Dépannage	29
Conseils à l'utilisateur	29
Entretien	29
Le menu Installateur	31
Diagnostic de panne	32
Service après-vente	36
Garantie	38
Champ d'application de la garantie	38
Conditions de garantie	39

Présentation du produit

1 Recommandations importantes

1-1. Consignes de sécurité

Les travaux d'installation et de mise en service sur les chauffe-eau thermodynamiques peuvent présenter des dangers en raison de hautes pressions et de pièces sous tension électrique. Les chauffe-eau thermodynamiques doivent être installés, mis en service et entretenus par un personnel formé et qualifié uniquement.

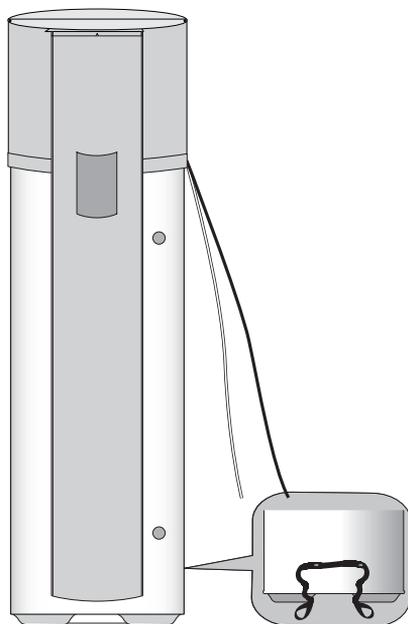
1-2. Transport et stockage

Respecter les recommandations de transport et de manutention figurant sur l'emballage du chauffe-eau.

Notre responsabilité ne saurait être engagée pour tout défaut du produit résultant d'un transport ou d'une manutention du produit non conforme à nos préconisations. Il est formellement interdit de gerber ce produit.



2 Contenu de l'emballage



Chauffe-eau avec une sangle fixée à l'arrière permettant le transport et la fixation au sol

- 1 Notice
- 1 Notice d'utilisation rapide



- 1 Sachet contenant le raccord diélectrique et 2 joints pour la sortie eau chaude



- 1 Sachet contenant le raccord et le joint pour la sortie eau froide



- Un tuyau d'évacuation des condensats et le clip de serrage



- 2 Raccords pour gaines Ø 160mm



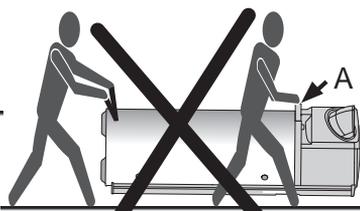
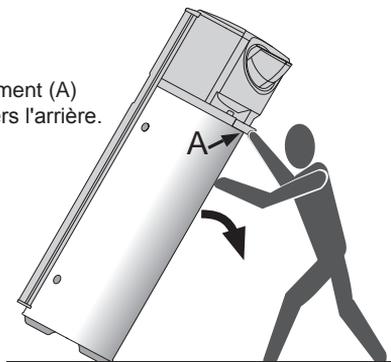
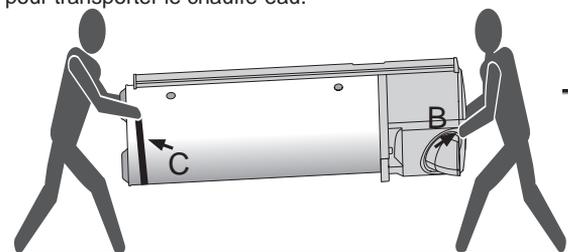
- 4 Pieds réglables à caler sous le chauffe-eau



3 Manutention

Utiliser la poignée de basculement (A) pour incliner le chauffe-eau vers l'arrière.

Utiliser les poignées de portage (B) et les sangles de portage (C) pour transporter le chauffe-eau.



⚠ Ne pas soulever avec la poignée de basculement (A)

⚠ Respecter les consignes de transport et de manutention figurant sur l'emballage du chauffe-eau (le capot doit rester sur le dessus).

4 Principe de fonctionnement

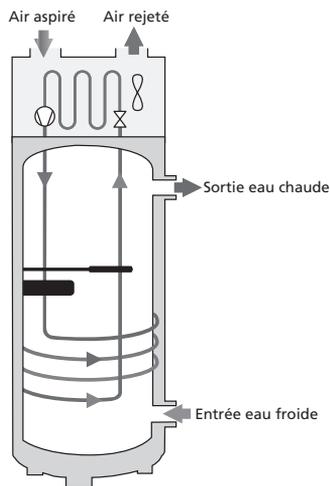
Le chauffe-eau thermodynamique utilise l'air extérieur pour la préparation de l'eau chaude sanitaire.

Le fluide frigorigène contenu dans la pompe à chaleur effectue un cycle thermodynamique lui permettant de transférer l'énergie contenue dans l'air extérieur vers l'eau du ballon.

Le ventilateur envoie un flux d'air dans l'évaporateur. Au passage dans l'évaporateur, le fluide frigorigène s'évapore.

Le compresseur comprime les vapeurs du fluide ce qui élève sa température. Cette chaleur est transmise par le condenseur enroulé autour de la cuve et qui réchauffe l'eau du ballon.

Le fluide passe ensuite dans le détendeur thermostatique, il se refroidit et retrouve sa forme liquide. Il est alors de nouveau prêt à recevoir de la chaleur dans l'évaporateur.



5 Caractéristiques techniques

Chauffe-eau		270 litres	200 litres
Dimensions	mm	H 2060 x l 600 x P 701	H 1714 x l 600 x P 701
Poids à vide	kg	102	89
Capacité de la cuve	L	270	200
Raccordement eau chaude /eau froide	" M	3/4	3/4
Protection anti-corrosion		ACI hybride	ACI hybride
Conductivité minimale de l'eau	µS/cm	40	40
Pression d'eau assignée	bar/MPa	6 / 0,6	6 / 0,6
Raccordement électrique (tension / fréquence)		230 V monophasé 50 Hz	230 V monophasé 50 Hz
Puissance maxi totale absorbée par l'appareil	W	2550	2550
Puissance moyenne absorbée par la PAC	W	425	425
Puissance maxi absorbée par la PAC	W	770	770
Puissance absorbée par appoint électrique	W	1800	1800
Plage de la consigne de température de l'eau	°C	50 à 62	50 à 62
Plage de température d'utilisation de la pompe à chaleur en configuration gainée	°C	-5 à 35	-5 à 35
Plage de température d'utilisation de la pompe à chaleur en configuration air ambiant	°C	3 à 35	3 à 35
Pertes de charge admissibles sur le circuit aéraulique (sans impact sur la performance)	Pa	25	25
Puissance acoustique *	dB(A)	55*	55*
Pression acoustique à 2 m en champ libre*	dB(A)	38*	38*
Fluide frigorigène	-/kg	1,350	1,150
Produit certifié NF Electricité Performance			
Équivalent CO ₂	t.eq.CO ₂	1,93	1,64
Charge en fluide rapportée au volume d'eau	kg/L	0,005	0,00575
Performances certifiées à 7° C d'air (CDC LCIE 103-15/B) & gainage à 25 Pa**			
Coefficient de performance (COP)		3,03	2,88
Puissance absorbée en régime stabilisée (P _{ev})	W	38	33
Temps de chauffe (t _h)	h.mn	10,00	7,24
Température de référence (T _{ref})	°C	54,0	54,6
Débit d'air nominal	m ³ /h	346	370
Autres performances			
Quantité max. d'eau mélangée à 40°C en mode AUTO ou MANUEL ECO inactif (consigne max à 62°C, eau froide à 15°C)	L	455	330
Quantité max. d'eau mélangée à 40°C en mode MANUEL ECO actif (consigne max à 55° C, eau froide à 15° C)	L	344	270

* Testé en chambre semi-anéchoïque selon la norme ISO 3744, chauffe-eau gainé, selon les préconisations de la CE concernant l'ERP.

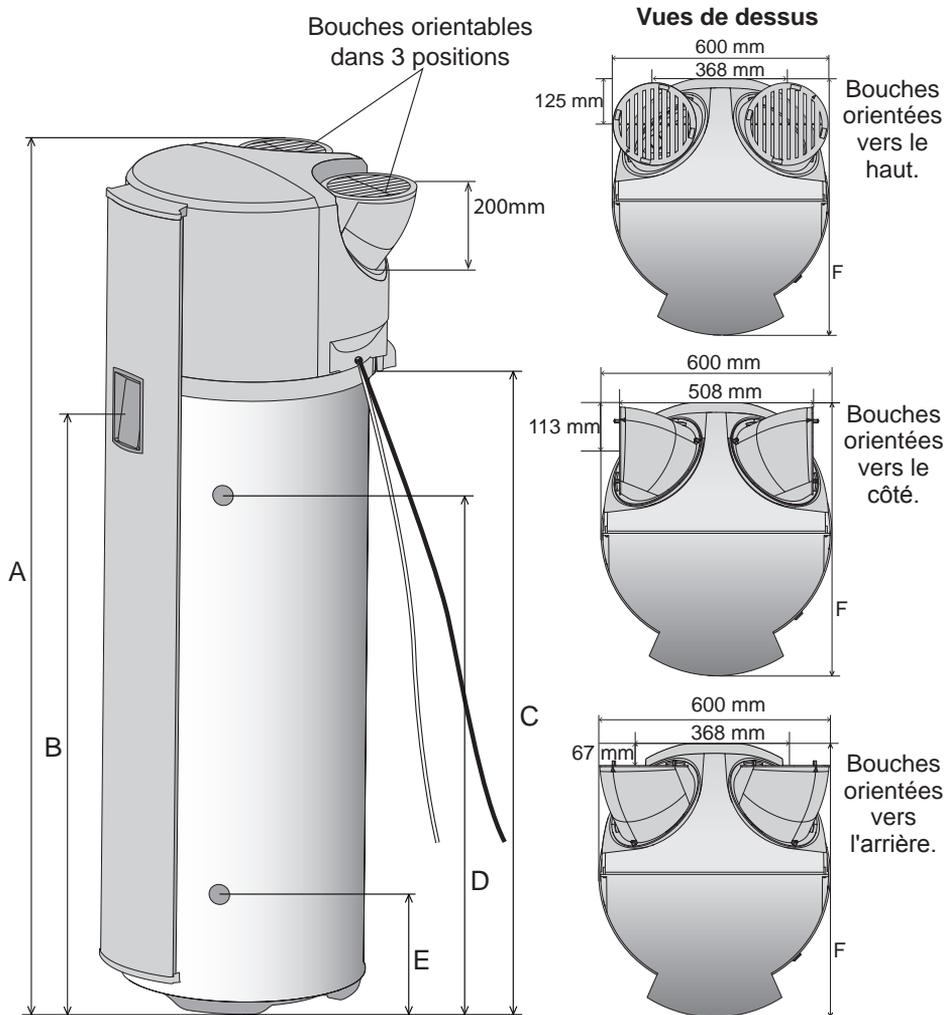
** Performances mesurées pour une chauffe de l'eau de 10°C à 54°C selon le protocole du cahier des charges de la marque NF Electricité Performance N° LCIE 103-15B, des chauffe-eau thermodynamiques autonomes à accumulation (basé sur la norme EN 16147) avec un profil L de soutirage pour la capacité 200l et XL pour la capacité 270l.

Essai réalisé à consigne 55°C, équivalent au réglage de 3 douches en mode MANUEL ECO Actif pour le 200 L et 5 douches en mode MANUEL ECO Actif pour le 270L.

Ces appareils sont conformes aux directives 2014/30/UE concernant la comptabilité électromagnétique, 2014/35/UE concernant la basse tension, 2011/65/UE concernant la ROHS et au règlement 2013/814/UE complétant la directive 2009/125/EC pour l'écoconception.

6 Dimensions

		270 litres	200 litres
A	Hauteur totale quelle que soit l'orientation des bouches	2060 mm	1714 mm
B	Hauteur de la commande	1487 mm	1157 mm
C	Hauteur de l'évacuation des condensats	1534 mm	1202 mm
D	Hauteur de la sortie eau chaude	1303 mm	957 mm
E	Hauteur de l'entrée eau froide	303 mm	303 mm
F	Profondeur totale	701 mm	701 mm



7 Accessoires (non fournis)

Silencieux (peut être raccordé directement sur le chauffe-eau ou utilisé avec les gaines Ø 160 mm)



Conduit semi rigide calorifugé 2 m Ø 160 mm (recommandé pour atténuer le niveau sonore en configuration gainée)



Coude PEHD 90° Ø 160 mm



Gaine PEHD Ø 160 mm - 1,40m



Entrée/Sortie d'air murale métallique Ø 160 mm



Entrée/Sortie d'air PVC Ø 160 mm



Chapeau de toiture couleur tuile ou couleur ardoise Ø 160 mm



Raccord mâle/mâle galva avec joint Ø 160 mm



Installation

Il existe 3 configurations d'installation possibles :

1 - Non gainée Intérieur/Intérieur 2 - Gainage Extérieur/Extérieur 3 - Gainage Intérieur/Extérieur

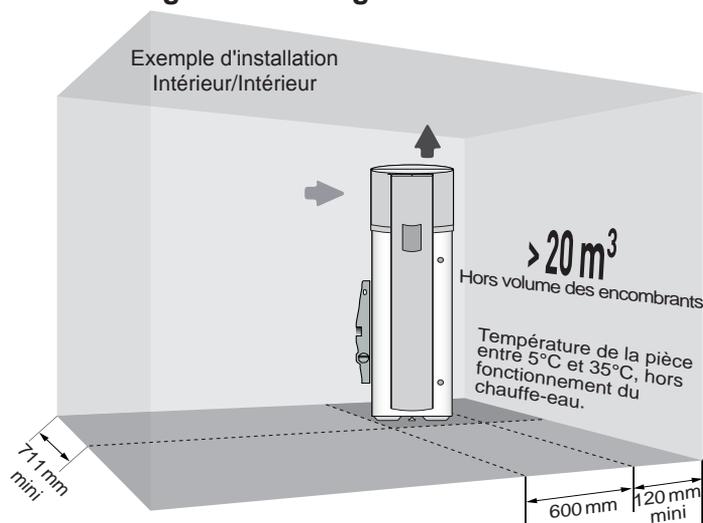
Quelle que soit la configuration d'installation choisie, le lieu d'installation devra être conforme à l'indice de protection IP X1B, en accord avec les exigences de la NFC 15-100.

Le plancher doit tenir une charge de 400 kg minimum (*surface sous le chauffe-eau*).



Le non-respect des préconisations d'installation peut engendrer des contre-performances du système.

1 Installation en configuration non gainée Intérieur/Intérieur



✓ **Local non chauffé à température supérieure à 5° C et isolé des pièces chauffées de l'habitation.**

✓ Paramètre de l'installation sélectionné :  Intérieur/Intérieur (voir chapitre "Mise en service")

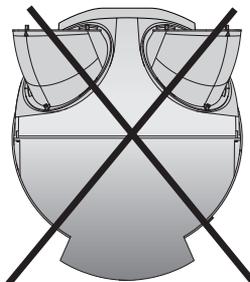
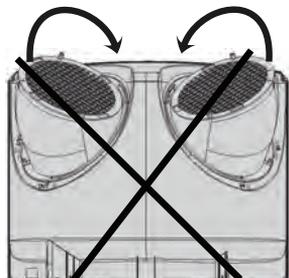
✓ Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10° C toute l'année. Exemples de local :

- Garage : Récupération des calories gratuites libérées par le moteur de la voiture à l'arrêt après fonctionnement, ou autres appareils électroménagers en fonctionnement.
- Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge.
- Pièce semi-enterrée : Récupération des calories gratuites libérées par le sol et les parois du sous-sol.



Respecter un espace de 500 mm en face de l'équipement électrique et de 300 mm en face de l'équipement hydraulique, afin de laisser le chauffe-eau accessible pour son entretien périodique.

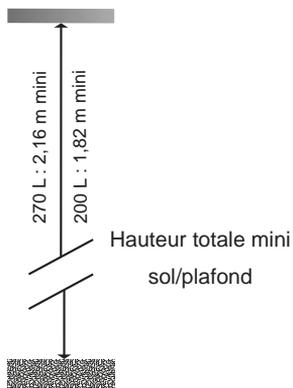
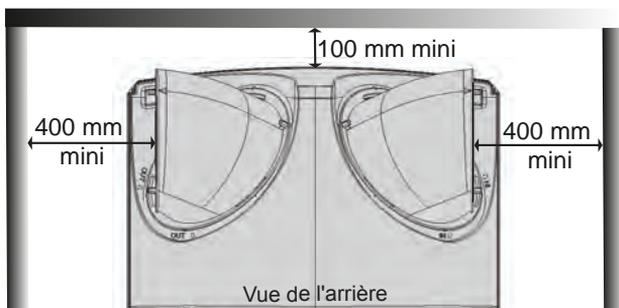
Configurations interdites :



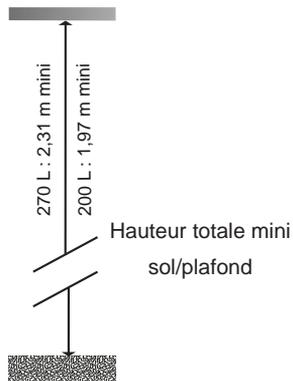
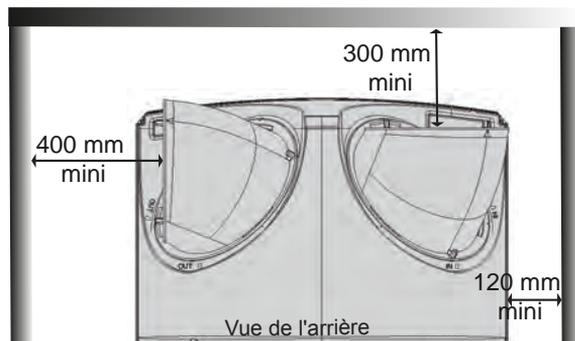
Ne pas orienter les deux bouches l'une vers l'autre. Ne pas orienter les deux bouches vers l'arrière. Ces configurations entraînent un risque de recirculation d'air (*aspiration de l'air rejeté*) et une perte de performance du chauffe-eau.

Exemples de configurations recommandées :

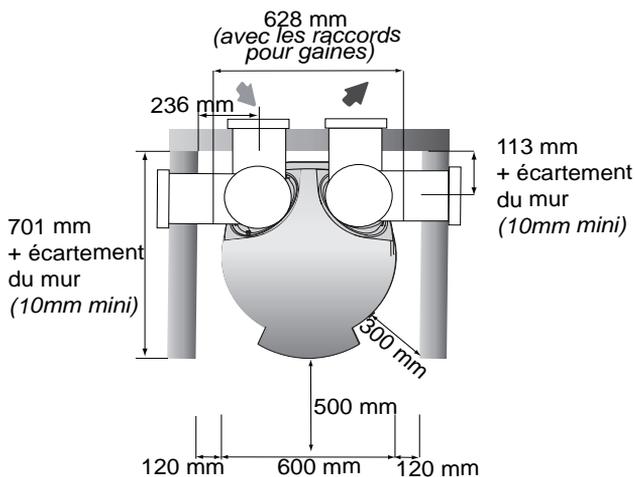
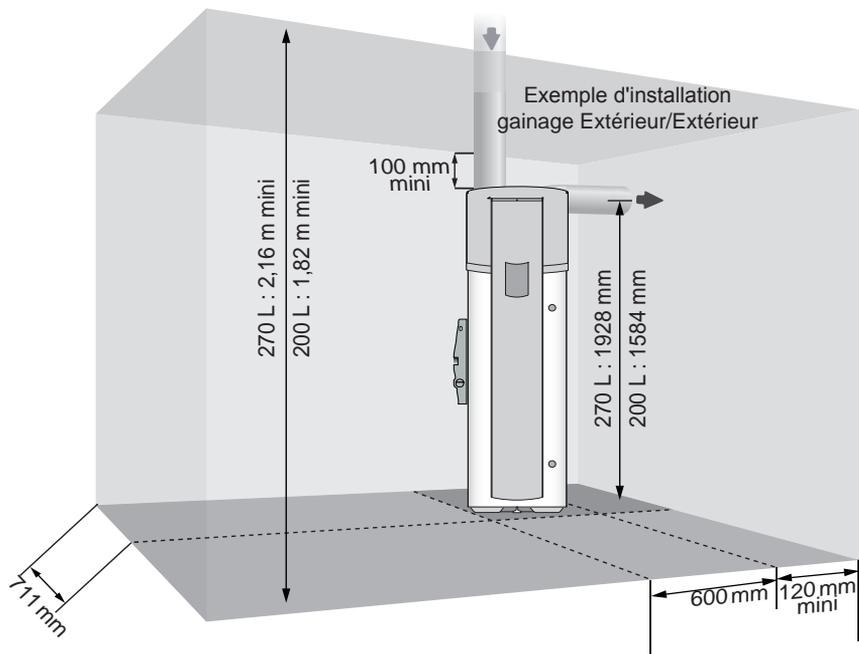
Aucune bouche n'est orientée vers le dessus.



Une bouche est orientée vers le dessus.



2 Installation en configuration gainage Extérieur/Extérieur



Respecter un espace de 500 mm en face de l'équipement électrique et de 300 mm en face de l'équipement hydraulique, afin de laisser le chauffe-eau accessible pour son entretien périodique.

✓ Local au minimum hors gel ($T > 1^{\circ}\text{C}$)

✓ Paramètre de l'installation sélectionné :  Extérieur/Extérieur (voir chapitre « Mise en service »).

✓ Local conseillé : volume habitable (les déperditions thermiques du chauffe-eau ne sont pas perdues), à proximité des murs extérieurs. Éviter la proximité des pièces de nuit avec le chauffe-eau et/ou les conduits pour le confort sonore.

Exemples de local :

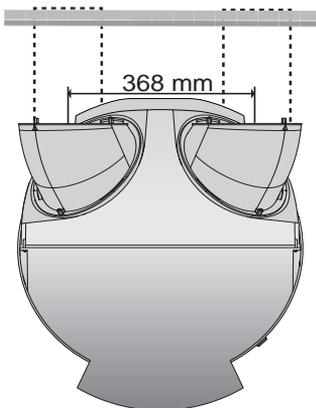
- buanderie, cellier, placard dans l'entrée

2-1. Extérieur/Extérieur avec entrée et sortie d'air par l'arrière



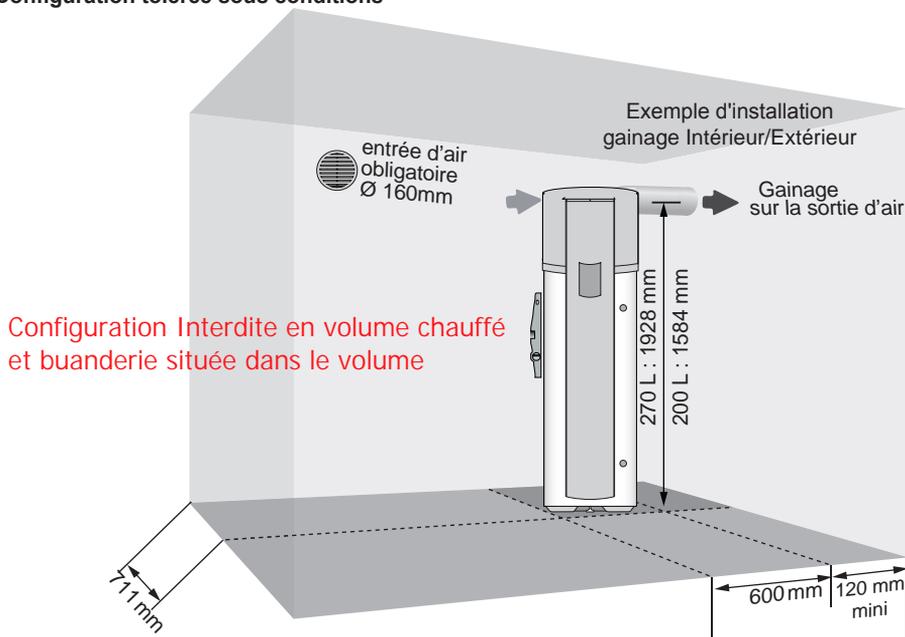
Les grilles murales doivent être obligatoirement orientées vers le bas afin d'éviter toute pénétration d'eau dans les conduits.

Vue de dessus



3 Installation en configuration gainage Intérieur/Extérieur

Configuration tolérée sous conditions



✓ **Local non chauffé à température supérieure à 5° C et isolé des pièces chauffées de l'habitation.**

- ✓ Paramètre de l'installation sélectionné :  Intérieur/Extérieur (voir chapitre "Mise en service").
- ✓ Local conseillé = enterré ou semi enterré, pièce où la température est supérieure à 10° C toute l'année. Exemples de local :
 - garage : récupération des calories gratuites libérées par le moteur de la voiture à l'arrêt après fonctionnement, ou autres appareils électroménagers en fonctionnement.
 - Buanderie : Déshumidification de la pièce et récupération des calories perdues des lave-linge et sèche-linge. (Buanderie située après la porte isolante uniquement)
 - Pièce semi-enterrée : Récupération des calories gratuites libérées par le sol et les parois du sous-sol.

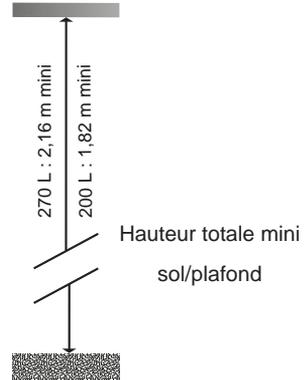
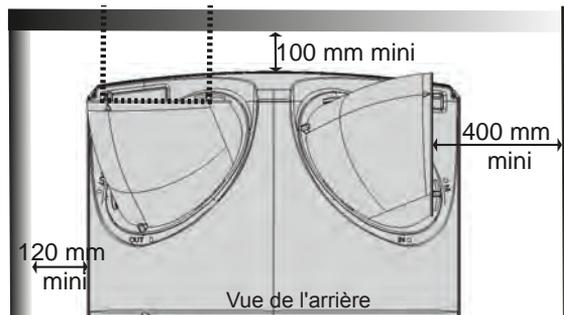
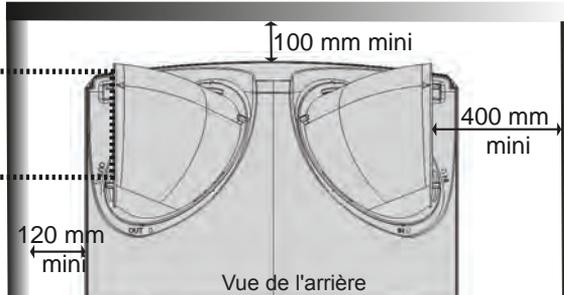
La mise en dépression du local par le rejet d'air extérieur engendre des entrées d'air par les menuiseries (portes et fenêtres). **Prévoir une entrée d'air (du diamètre des gaines) par rapport à l'extérieur afin d'éviter d'aspirer de l'air du volume chauffé.**

Attention : En hiver, cet air sera plus froid que l'air ambiant du local, générant alors le rafraîchissement du garage.

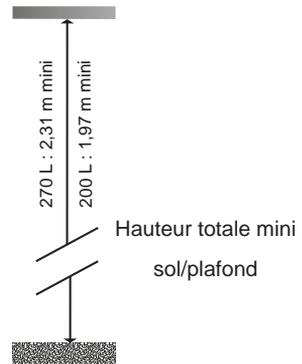
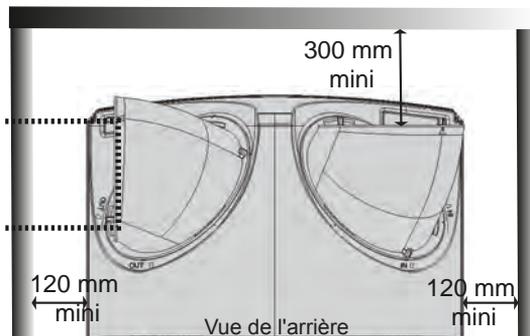
 **Respecter un espace de 500 mm en face de l'équipement électrique et de 300 mm en face de l'équipement hydraulique afin de laisser le chauffe-eau accessible pour son entretien périodique.**

Exemples de configurations conseillées :

La bouche d'aspiration (*non gainée*) est orientée vers le côté.



La bouche d'aspiration (*non gainée*) est orientée vers le dessus.

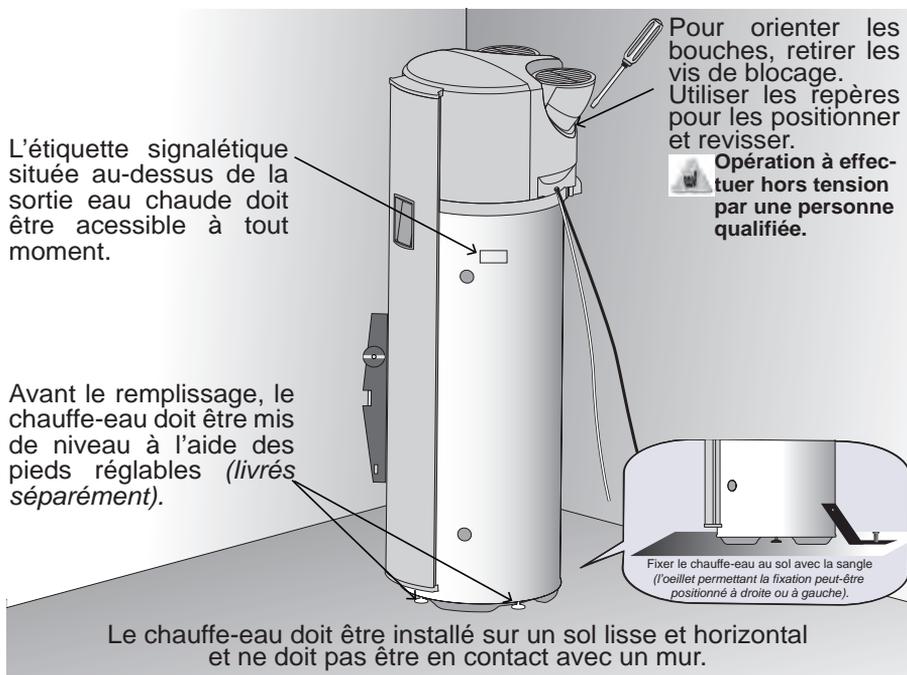


4 Configurations interdites

- Chauffe-eau puisant l'air d'une pièce chauffée.
- Raccordement sur la VMC.
- Raccordement sur les combles.
- Gainage sur l'air extérieur à l'aspiration et refoulement de l'air frais à l'intérieur du local.
- Raccordement à un puits canadien.
- Chauffe-eau installé dans un local contenant une chaudière à tirage naturel et gainé sur l'extérieur au rejet uniquement.
- Raccordement aéraulique de l'appareil à un sèche-linge.
- Installation dans des locaux poussiéreux.
- Puisage d'air contenant des solvants ou des matières explosives.
- Raccordement à des hottes évacuant de l'air gras ou pollué.
- Installation dans un local soumis au gel.
- Objets posés sur le dessus du chauffe-eau.

5 Mise en place du produit

Installer impérativement un bac de récupération d'eau raccordé à l'égout, sous le chauffe-eau, en particulier lorsque celui-ci est positionné au-dessus de locaux habités.



Le chauffe-eau doit obligatoirement (conformément à l'article 20 de la norme EN 60335-1) être fixé au sol à l'aide de la sangle de fixation prévue pour cet usage.

6 Raccordement hydraulique



L'installation d'un bouclage sanitaire est interdite. En cas de défaillance de l'appareil sur une installation avec bouclage, la garantie ne s'applique pas.

L'entrée d'eau froide est repérée par une collerette bleue et la sortie d'eau chaude par une collerette rouge. Elles sont filetées au pas gaz diam. 20/27 (3/4").

Pour les régions où l'eau est très calcaire ($Th > 20^{\circ}f$), il est recommandé de traiter celle-ci. Avec un adoucisseur, la dureté de l'eau doit rester supérieure à 15 $^{\circ}f$. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé pour la France et soit réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

Les critères d'agressivité doivent respecter ceux définis par le DTU 60.1.

6-1. Raccordement eau froide

Avant de procéder au raccordement hydraulique, vérifier que les canalisations du réseau sont propres.

L'installation doit être effectuée à l'aide d'un groupe de sécurité taré à 7 bar (0,7 MPa) (non fourni), neuf, portant le marquage NF (*norme NF EN 1487*) raccordé directement sur le piquage eau froide du chauffe-eau.

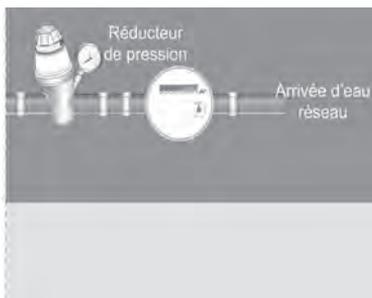
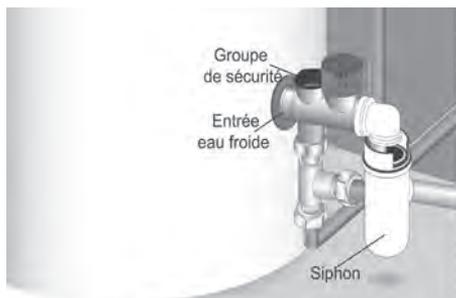


Aucun organe (*vanne d'arrêt, réducteur de pression, flexible...*) ne doit être placé entre le groupe de sécurité et le piquage eau froide du chauffe-eau.

De l'eau pouvant s'écouler du tuyau de décharge du dispositif limiteur de pression, le tuyau de décharge doit être maintenu à l'air libre. Quel que soit le type d'installation, il doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité.

L'évacuation du groupe de sécurité doit être raccordée aux eaux usées en écoulement libre, via un siphon. Elle doit être installée dans un environnement maintenu hors gel. La vanne de vidange du groupe de sécurité doit être mise en fonctionnement régulièrement (*1 à 2 fois par mois*).

L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 5 bar (0,5MPa). Le réducteur de pression doit être installé au départ de la distribution générale (en amont du groupe de sécurité). Une pression de 3 à 4 bar (0,3 à 0,4 MPa) est recommandée.



6-2. Raccordement eau chaude

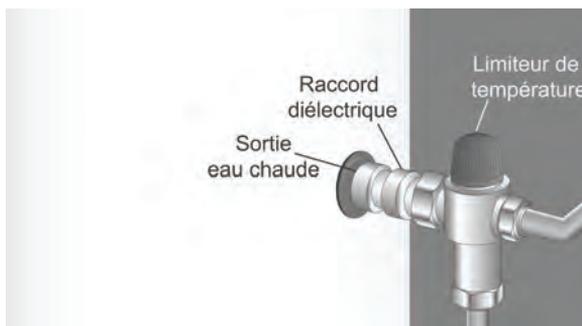


Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre le raccord eau chaude. Il doit être obligatoirement équipé d'un raccord diélectrique (*fourni avec l'appareil*). En cas de corrosion des filetages du raccord eau chaude non équipé de cette protection, notre garantie ne pourrait être appliquée.



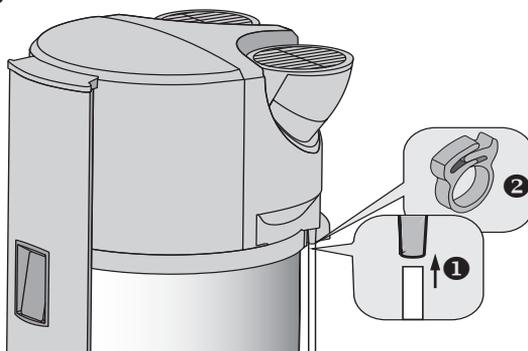
La réglementation française impose, dans les pièces destinées à la toilette, une température de l'eau chaude sanitaire à 50°C maximum aux points de puisage. Dans les autres pièces, la température de l'eau chaude sanitaire est limitée à 60°C aux points de puisage.

Dans le cas d'utilisation de tuyaux en matière de synthèse (ex. : PER, multicouche...), la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est obligatoire. Il doit être réglé en fonction des performances du matériau utilisé.



6-3. Évacuation des condensats

- ❶ Insérer le tuyau d'évacuation des condensats sur le collecteur d'écoulement à l'arrière droite du produit jusqu'en butée.
- ❷ Fixer le clip de serrage sur le tuyau d'écoulement et le serrer dans la zone de recouvrement du tube et du collecteur.
- ❸ Raccorder l'autre extrémité du tuyau à l'évacuation des eaux usées.



Il est impératif de prévoir un siphon d'écoulement aux eaux usées pour éviter la remontée de mauvaises odeurs.

7 Raccordement aéraulique

- Dans le cas d'un gainage, il est impératif d'opter pour des gaines d'air isolées, diamètre 160mm. Il est fortement déconseillé d'utiliser des gaines souples.
- Utiliser le gabarit disponible sur l'emballage du chauffe-eau pour percer les murs.
- Il est impératif d'utiliser les accessoires fournis avec le chauffe-eau thermodynamique.

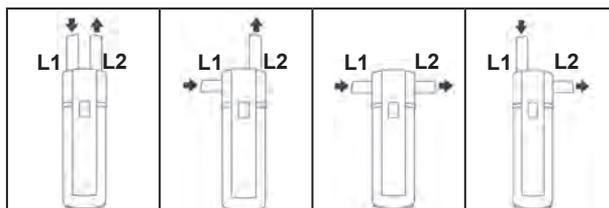
En cas de raccordement à des gaines, il est **nécessaire de paramétrer la régulation** en conséquence.

La perte de charge totale des conduits et accessoires pour l'évacuation et l'aspiration de l'air **ne doit pas dépasser 150 Pa**. Les longueurs de gaine maximales doivent être respectées.

7-1. Longueurs de gaines autorisées

Gainage Extérieur/Extérieur

Configurations types



Sorties / Entrées d'air		 x 2	 	 x 2	 
Longueurs maximums L1 + L2	Gainé Galva semi-rigide isolé Ø 160 mm 	11 m	7 m	5 m	14 m
	Gainé PEHD Ø 160 mm 	22 m	14 m	10 m	28 m

Pour tout ajout d'un coude à 90°, retirer 4 m à la longueur admissible.

Pour tout ajout d'un coude à 45°, retirer 2 m à la longueur admissible.

Pour tout remplacement d'une grille murale métallique par une grille murale PVC, ajouter :

- 2 m à la longueur admissible en gainé galva semi-rigide

- 4 m à la longueur admissible en gainé PEHD

(Exemple : Pour la configuration 3, la longueur admissible passe de 5 m à 7 m en gainé galva semi-rigide, et de 10 m à 14 m en gainé PEHD).

Pour les installations ne permettant pas de respecter ces configurations, veuillez vous rapprocher du fabricant.

7-2. Mise en place de l'accessoire raccord pour gaine



① Dévisser les vis de blocage des grilles.



② Retirer les grilles en effectuant un mouvement de 1/4 de tour dans le sens anti-horaire.



③ Monter les raccords pour gaines en effectuant un mouvement de 1/4 de tour dans le sens horaire et revisser.

 Opération à effectuer hors tension, par une personne qualifiée (*uniquement en cas d'utilisation de gaines, sinon, ne pas démonter les grilles*).

8 Raccordement électrique

Se référer aux schémas de raccordement électrique situé au verso de la couverture.

 Dans le cas d'une double tarification, penser à modifier le paramétrage.

Le raccordement électrique doit être effectué, hors tension, par un professionnel qualifié.

Le chauffe-eau doit être raccordé sur un réseau à courant alternatif 230V monophasé 50Hz.

Le raccordement électrique doit être conforme aux normes d'installation NFC 15-100 ainsi qu'aux préconisations en vigueur dans le pays où le chauffe-eau est installé.

L'installation doit comporter :

- ✓ Un disjoncteur 16A omnipolaire (*courbe C minimum*) avec ouverture des contacts d'au moins 3mm.
- ✓ Une protection par un disjoncteur différentiel de 30mA.

 Ne jamais alimenter directement l'élément chauffant.

Le thermostat de sécurité équipant l'appoint électrique ne doit en aucun cas subir de réparations en dehors de nos usines. Le non respect de cette clause supprime le bénéfice de la garantie.

 Le chauffe-eau ne doit être mis sous tension qu'après son remplissage en eau.
Le chauffe-eau doit être alimenté électriquement de façon permanente.

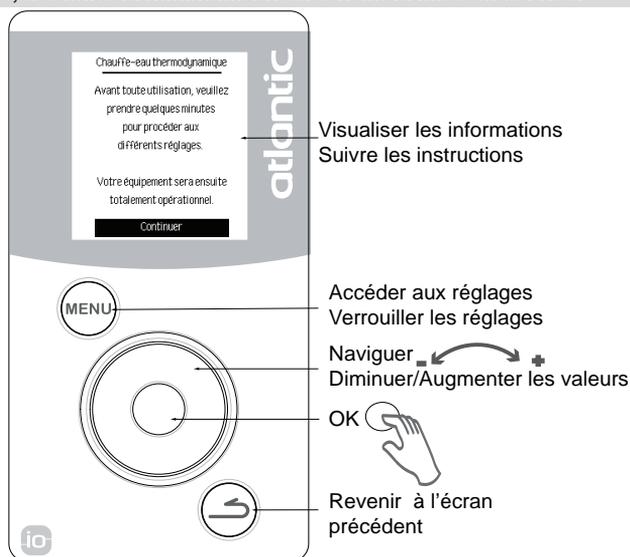
9 Mise en service

9-1. Remplissage du chauffe-eau

- ❶ Ouvrir le ou les robinets d'eau chaude.
- ❷ Ouvrir le robinet d'eau froide situé sur le groupe de sécurité (s'assurer que la vanne de vidange du groupe est en position fermée).
- ❸ Après écoulement aux robinets d'eau chaude, fermer ceux-ci. Le chauffe-eau est plein d'eau.
- ❹ Vérifier l'étanchéité du raccordement aux tubulures et le bon fonctionnement des organes hydrauliques en ouvrant la vanne de vidange du groupe de sécurité plusieurs fois, afin d'éliminer la présence d'éventuels résidus dans la soupape d'évacuation.

9-2. Première mise en service

Si le chauffe-eau a été incliné, attendre au minimum 1 heure avant la mise en service.



- ❶ Mettre le chauffe-eau sous tension.
- ❷ Vérifier qu'aucune erreur n'apparaît à l'écran.
- ❸ **A la première mise sous tension, les instructions de réglages apparaissent à l'écran. Suivre attentivement les instructions sur l'écran pour régler les paramètres (Date et Heure, Gainage, Plages de fonctionnement, Mode d'utilisation, Anti-légionelle).**
- ❹ Lorsque les paramètres sont réglés, vérifier le fonctionnement du chauffe-eau (voir paragraphe "9-5 Vérification du fonctionnement").

Pour revenir ultérieurement dans les réglages, se référer aux paragraphes "9-3. Les réglages de l'installation" ou "9-4. Les paramètres de l'installation".

Pour la première mise en chauffe, activer le BOOST quelle que soit la plage de fonctionnement définie :

(MENU) → **BOOST** → OK

9-3. Les réglages de l'installation

(si non effectués à la première mise en service)

Accéder à nouveau aux différents réglages de l'installation :



Paramétrages

- **Date et heure**

Régler le jour puis **valider**. Procéder de la même façon pour le mois, l'année, l'heure, les minutes.

- **Plages de fonctionnement**

Ce paramètre définit les plages d'autorisation de démarrage de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique en fonction du besoin en eau chaude.

Plage de fonctionnement	Conditions d'installation (voir schémas sur la couverture)	Mise en marche de la Pompe A Chaleur et de l'appoint électrique
Signal Heure Creuse	<ul style="list-style-type: none"> • 2 câblages suivant figure 2 ou suivant figure 3 • Contrat du fournisseur d'énergie avec option Heures Creuses. 	A réception d'un signal Heures Creuses au tableau électrique en fonction du besoin en eau chaude.
Permanent 24h/24h	<ul style="list-style-type: none"> • 1 câblage suivant figure 1 	A n'importe quel moment de la journée en fonction du besoin en eau chaude.
Programmation	<ul style="list-style-type: none"> • 1 câblage suivant figure 1. • Programmation d'une ou de deux plages de fonctionnement de 8 heures minimum au total. Les heures programmées sont modifiables. 	<p>Dans la période programmée en fonction du besoin en eau chaude.</p> <p><i>Exemple :</i> <i>la Pompe à chaleur et l'appoint électrique peuvent démarrer entre 22H00 et 6H00 et entre 12H00 et 14H00.</i></p> <p>Paramétrages Plages de fonctionnement Plage 1: 22:00 à 06:00 Plage 2: 12:00 à 14:00 Durée totale: 10h Continuer</p>

- **Connectivités**

Le chauffe-eau peut être associé à des équipements utilisant le protocole  et être géré à distance.

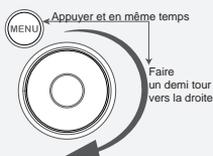
-  **Langue**

Réglages possibles en Français, Anglais, Néerlandais.

9-4. Les paramètres de l'installation

(si non effectués à la première mise en service)

Les paramètres de l'installation sont accessibles en MODE INSTALLATEUR .



Tourner la molette d'un demi tour vers la droite tout en appuyant sur **MENU**.

Pour sortir du mode installateur, procéder de la même façon ou attendre 3 minutes.

Accéder aux paramètres →



Paramétrages

- **Gainage** (fonctionnement aéraulique) :

Ce paramètre définit le type de raccordement aéraulique réalisé :



Intérieur/Intérieur
Aspiration et refoulement non raccordés



Extérieur/Extérieur
aspiration et refoulement de la pompe à chaleur raccordés avec 2 conduits



Intérieur/Extérieur
refoulement de la pompe à chaleur raccordé avec 1 conduit

- **Anti-légionnelle**

La température de l'eau atteint 62° C une fois par mois.

- **Mode secours**

L'activation de ce mode autorise le fonctionnement permanent avec l'appoint électrique uniquement.

- **Réinitialisation**

Cette fonction permet de revenir aux réglages de base usine.

9-5. Vérification du fonctionnement

La vérification du fonctionnement est accessible en MODE INSTALLATEUR .

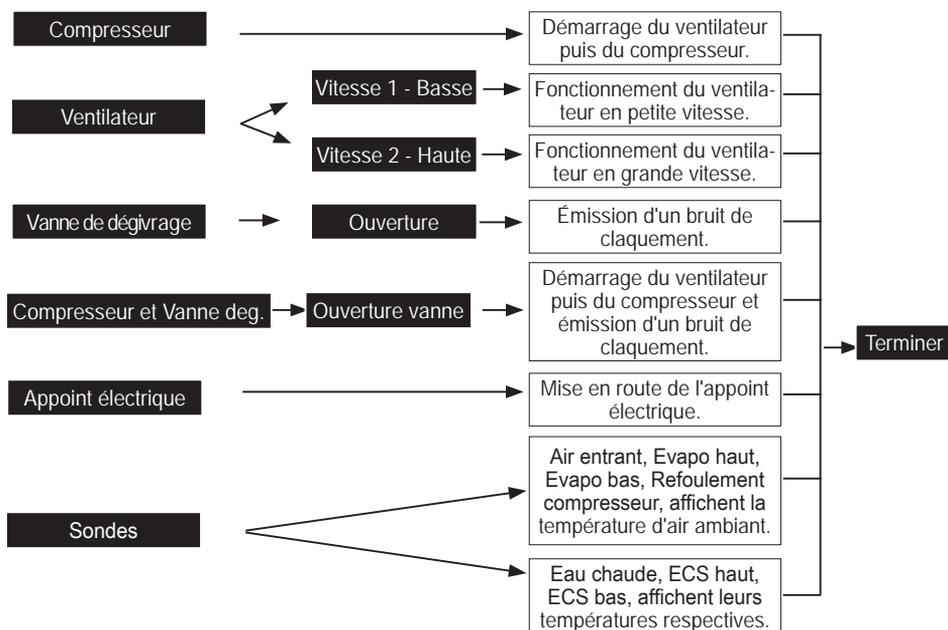
Tourner la molette d'un demi tour vers la droite tout en appuyant sur MENU

Appuyer et en même temps Faire un demi tour vers la droite

MENU → Tests → Actionneurs

Effectuer les vérifications → MENU → Tests → Actionneurs

Pour sortir, retourner dans MENU. Tourner la molette d'un demi tour vers la droite tout en appuyant sur MENU (ou attendre 10 minutes).



Pour les installations dont la plage de fonctionnement est "Signal Heures Creuses" vérifier la détection du signal heures creuses :

Forcer le signal Heures Creuses sur l'installation (*contacteur jour/nuit en marche forcée*).

"Signal Heures Creuses : détecté" doit s'afficher à l'écran dans Informations → **Etats du système**

9-6. Choix du mode de fonctionnement



Mode

En mode AUTO **Pilotage Intelligent**, le chauffe-eau analyse les consommations sur les jours précédents pour adapter la production d'eau chaude en fonction des besoins.

Il réagit aux imprévus pour assurer de l'eau chaude en effectuant des relances en journée. En cas d'absence de plusieurs jours, il économise en réduisant la production d'eau chaude.

La chauffe journalière du ballon d'eau chaude dépend de la plage de fonctionnement définie :

- en Signal Heure Creuse : la plage heure creuse est choisie comme plage de chauffe préférentielle
- en Programmation : la ou les plages programmées sont choisies comme plages de chauffe préférentielles
- en Permanent 24h/24h : la chauffe est préférentiellement faite pendant la journée, plutôt que la nuit (*plus d'économies car la PAC fonctionne sur de l'air plus chaud pendant la journée*)

L'heure paramétrée sur le panneau de commande du produit doit donc être renseignée avec précision.

En dehors de ces plages de fonctionnement, le chauffe-eau peut être amené à effectuer des relances pour gérer des imprévus, comme par exemple des besoins en eau chaude plus importants qu'habituellement.

Le mode MANUEL permet de définir la quantité d'eau chaude souhaitée et d'activer la fonction ECO.

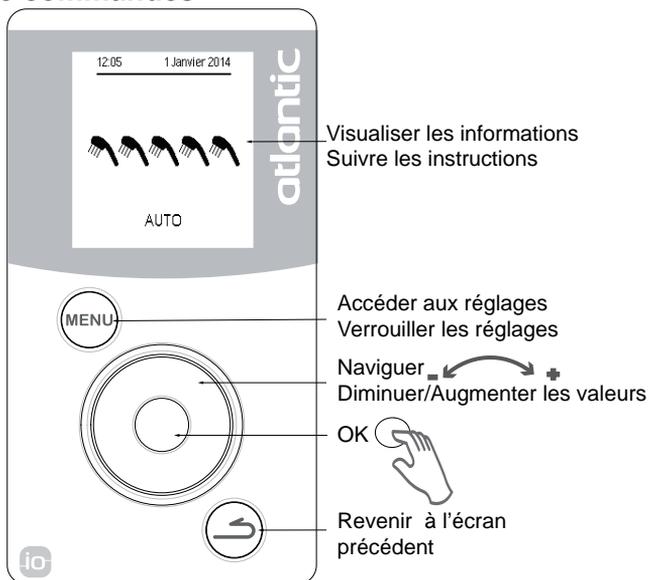
Le chauffe-eau privilégie le fonctionnement avec la pompe à chaleur seule. Cependant, si les températures d'air sont hors plages de fonctionnement, l'appoint électrique sera sélectionné automatiquement pour garantir un volume en eau chaude suffisant.

L'appareil n'est pas autorisé à fonctionner en dehors des plages Heure Creuse ou des plages programmées.

Si le fonctionnement Permanent 24h/24h est activé : l'appareil démarre sa chauffe dès que la température de l'eau a perdu 5° par rapport à la consigne renseignée (*voir tableau de correspondances du chapitre Utilisation*).

Utilisation

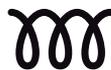
1 Le panneau de commandes



2 Les affichages



Production d'eau chaude en cours.



Appoint électrique en cours de fonctionnement.



Quantité d'eau chaude restante.



PAC en cours de fonctionnement.

BOOST

Marche forcée enregistrée.



Attente.

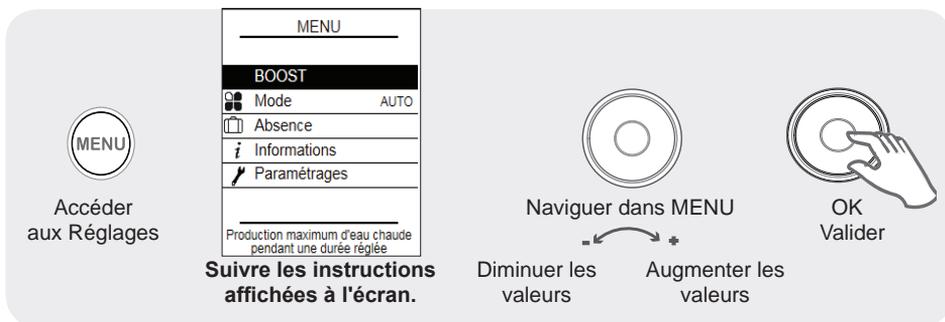


Absence enregistrée
Absence en cours.



Plus d'eau chaude disponible.

3 Le menu



BOOST

Augmenter la production d'eau chaude ponctuellement :

Régler le nombre de jours de fonctionnement du BOOST (de 1 à 7).

A la fin de la durée choisie, le chauffe-eau reprend son fonctionnement initial.

Le BOOST peut être arrêté à n'importe quel moment : **Arrêter le BOOST**

En cas de besoin important en eau chaude, la Pompe à chaleur et l'appoint électrique se mettent en marche en même temps. Le signal "Heures Creuses" n'est pas pris en compte.



Choisir le mode de fonctionnement :

Sélectionner Auto **Pilotage intelligent** ou Manuel (voir paragraphe "Les modes de fonctionnement").



Programmer une absence :

Permet d'indiquer au chauffe-eau

- une absence permanente à partir de la date du jour.
- une absence programmée (régler la date de début de l'absence et la date de fin de l'absence). La veille de votre retour, un cycle anti-légionnelle est enclenché.

Pendant cette période d'absence, la température de l'eau est maintenue au-dessus de 15°C.

La fonction peut être arrêtée à n'importe quel moment: **Arrêter l'absence**

**Visualiser les Économies d'énergie :**

Permet de visualiser le taux d'utilisation de la Pompe à chaleur et de l'appoint électrique des 7 derniers jours, des 12 derniers mois, depuis la mise en service.

Visualiser les Consommations électriques :

Permet de visualiser la consommation énergétique en kw/h, des derniers jours, des derniers mois, des dernières années.

Visualiser le bilan des paramètres :

Permet de visualiser tous les réglages enregistrés dans le chauffe-eau.

**Régler la date et l'heure :** Date et heure

Régler le jour puis valider. Procéder de la même façon pour le mois, l'année, l'heure, les minutes.

Régler les plages de fonctionnement : Plages de fonctionnement

Permet de définir les plages d'autorisation de démarrage de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique (*voir chapitre "Mise en service"*).

Lier des équipements électriques : Connectivités

Le chauffe-eau peut être associé à des équipements utilisant le protocole et être géré à distance.

**Régler la langue :** Langue

Français - Anglais - Néerlandais

4 Les modes de fonctionnement

4-1. Le mode AUTO Pilotage Intelligent

Le chauffe-eau :

- Analyse les consommations et adapte la production d'eau chaude aux besoins pour optimiser confort et économies.
- Anticipe des besoins plus importants pour assurer un confort optimal.
- Économise tout seul quand vous êtes absent.

4-2. Le mode MANUEL

- Permet d'activer la fonction ECO (*idéale si la température de l'air aspiré est supérieure à 10° C*). L'appoint électrique est sollicité au minimum. En cas de manque d'eau chaude, désactiver la fonction.
- Permet de régler la quantité d'eau chaude produite ( ₁ : environ 50 L d'eau chaude).

200 L	ECO : <input checked="" type="checkbox"/> Inactif	Réglages possibles:	 2	 3	 4	 5
	ECO : <input type="checkbox"/> Actif	Réglages possibles :	 2	 3		
Températures correspondantes			50° C	54° C	58° C	62° C

270 L	ECO : <input checked="" type="checkbox"/> Inactif	Réglages possibles :			 4	 5	 6	 7
	ECO : <input type="checkbox"/> Actif	Réglages possibles :			 4	 5		
Températures correspondantes					50° C	54° C	58° C	62° C

5 Le verrouillage des commandes

Pour verrouiller (*et pour déverrouiller*) les commandes, appuyer quelques secondes sur



Entretien - Maintenance et Dépannage

1 Conseils à l'utilisateur

Une vidange du chauffe-eau est nécessaire dans le cas où le mode absence ne peut être utilisé ou dès lors que l'appareil est mis hors tension. Procéder de la façon suivante :

- ❶ Couper l'alimentation électrique
- ❷ Fermer l'arrivée d'eau froide au groupe de sécurité
- ❸ Ouvrir un robinet d'eau chaude.
- ❹ Ouvrir la vanne de vidange du groupe de sécurité.



2 Entretien

Afin de maintenir les performances de votre chauffe-eau, il est conseillé d'effectuer un entretien régulier.

2-1. Entretien par l'utilisateur

Vérifier	Fréquence	Comment
Le groupe de sécurité	1 à 2 fois par mois	Manœuvrer la vanne de sécurité. Vérifier qu'un écoulement s'effectue. 
L'état général	1 fois par mois	Vérifier l'état général de votre appareil (<i>pas d'affichage de code Err, pas de fuite d'eau au niveau des raccordements, ...</i>).

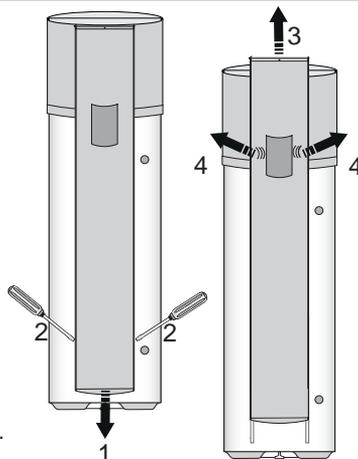
2-2. Entretien par le professionnel



L'appareil doit être mis hors tension avant l'ouverture du capot de façade et du capot supérieur.

Pour retirer le capot de façade :

- ❶ Déclipper le bouchon inférieur en le tirant vers le bas.
- ❷ Retirer les 2 vis de verrouillage de chaque côté du capot.
- ❸ Remonter le capot de 5cm environ, en le faisant glisser sur ses rails de fixation.
- ❹ Pour déclipper le capot de ses rails de fixation, exercer de chaque côté une pression avec les pouces pour écarter le capot, à la hauteur indiquée par les flèches.
- ❺ Retirer le capot de ses rails en commençant par la partie haute (attention au câble de commande qui relie le capot au produit !).

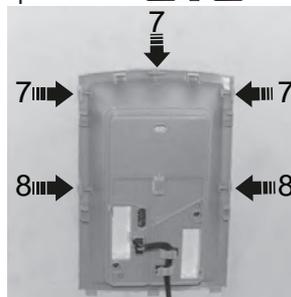
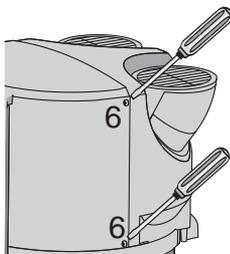


Pour retirer le capot avant de la pompe à chaleur

- ❻ Retirer les 4 vis du capot avant de la pompe à chaleur.

Pour retirer la commande

- ❼ Tenir le capot de façade et déboîter le haut de la commande en appuyant en même temps sur les 3 clips situés à l'arrière.
- ❽ Puis, appuyer en même temps sur les 2 clips situés plus bas.
- ❾ Retirer la commande. Elle peut s'accrocher sur le support plastique de la régulation électronique.



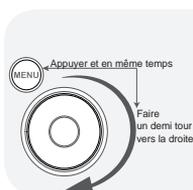
Vérifier	Fréquence	Comment
Le gainage	1 fois par an	Si le chauffe-eau est raccordé sur des gaines, vérifier que celles-ci sont bien en place et non écartées.
L'écoulement des condensats		Vérifier que le tube d'évacuation des condensats n'est pas bouché.
La connectique électrique		Vérifier qu'aucun fil n'est desserré sur les câblages internes et externes et que tous les connecteurs sont en place.
L'appoint électrique		Vérifier le bon fonctionnement de l'appoint électrique par une mesure de puissance.
L'entartrage	Tous les 2 ans	Si l'eau d'alimentation du chauffe-eau est entartrante, effectuer un détartrage.

2-3. Entretien par le professionnel frigoriste

Vérifier	Fréquence	Comment
L'échange thermique de la pompe à chaleur	Tous les 2 ans *	Vérifier le bon échange de la pompe à chaleur.
Les éléments de la pompe à chaleur		Vérifier le bon fonctionnement du ventilateur dans les 2 vitesses et de la vanne de dégivrage.
L'évaporateur		Nettoyer l'évaporateur à l'aide d'un pinceau nylon et de produits non abrasifs et non corrosifs.
Le fluide frigorigène	Tous les 5 ans ou si doute sur l'échange thermique.	Vérifier la charge en fluide.

* Pour les cas de milieux poussiéreux, augmenter la fréquence de l'entretien.

3 Le menu Installateur



Le menu  permet d'accéder aux fonctions avancées d'informations, de paramètres et de tests.

Tourner la molette d'un demi-tour vers la droite tout en appuyant sur **MENU** puis appuyer à nouveau sur **MENU**.

Pour sortir, retourner dans **MENU**. Tourner la molette d'un demi-tour vers la droite tout en appuyant sur **MENU** (ou attendre 3 minutes).



Durée de fonctionnement : Visualisation de la durée de fonctionnement de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique.

Bilan des paramètres : Visualisation de tous les réglages enregistrés dans le chauffe-eau.

État du système : Visualisation de l'état des différents organes du chauffe-eau (*signal HC, sécurité compresseur, énergie, ventilateur, compresseur, vanne de dégivrage, appoint électrique, sondes de températures*).



Permet d'effectuer les réglages de l'installation (voir chapitre Installation)

Plages de fonctionnement : Plages d'autorisation de démarrage de la pompe à chaleur et de l'appoint électrique.

Gainage : Type de raccordement aéraulique réalisé.

Anti-légionnelle : Autorisation de cycles à 62° C une fois par mois.

Mode secours : Fonctionnement permanent avec l'appoint électrique uniquement.

Réinitialisation : Retour aux réglages de base usine.



Actionneurs (voir chapitre Installation) : Activation des différents organes du chauffe-eau afin de vérifier leur bon fonctionnement (*compresseur, ventilateur, vanne de dégivrage, compresseur et vanne dégivrage, appoint électrique, sondes*).

Assistant Erreur (voir chapitre Diagnostic de panne) : Guide pour faciliter les diagnostics de pannes.

4 Diagnostic de panne

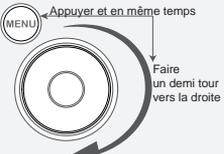
En cas d'anomalie, absence de chauffe ou dégagement de vapeur au soutirage, coupez l'alimentation électrique et prévenez votre installateur.



Les opérations de dépannage doivent être réalisées exclusivement par un professionnel.

4-1. Affichage de codes erreurs

Le diagnostic de dépannage est accessible dans le MENU INSTALLATEUR .



Appuyer et en même temps
Faire un demi tour vers la droite

Tourner la molette d'un demi tour vers la droite tout en appuyant sur **MENU**.

→ **MENU** → **Tests** → **Assistant Erreur**

Pour sortir, revenir au **MENU**. Tourner la molette d'un demi tour vers la droite tout en appuyant sur **MENU** (ou attendre 10 minutes).

L'assistant Erreur vous guide dans le diagnostic.

L'alarme peut être suspendue ou réarmée en appuyant sur OK.

Code affiché	Cause	Conséquences	Diagnostic et dépannage
Err 3	Sonde doigt de gant (T° d'eau) défectueuse ou hors plage de mesure (température <0° C ou > 85° C).	Lecture de la température de l'eau impossible : Pas de chauffe.	Vérifier les connexions (<i>repère A1 sur la carte de régulation</i>) et le bon positionnement de la sonde. Si RAS, remplacer la sonde.
Err 4	Sonde haut ou bas ballon défectueuse (0°C < temp. > 110°C).	Pilotage intelligent compromis. Chauffe à consigne maximale.	Vérifier le positionnement et la connectique (<i>A2 sur la carte de régulation</i>) de la sonde. Remplacer le faisceau de sondes.
Err 7	Absence d'eau dans le ballon ou liaison ACI ouverte.	Pas de chauffe.	Mettre en eau le ballon. Vérifier circuit ACI (<i>Connectique AC, filerie et la conductivité de l'eau...</i>).
Err 9	Température d'eau trop chaude (T03 > 80°).	Risque de déclenchement de la sécurité mécanique : pas de chauffe.	Vérifier les connexions (<i>A1 sur la carte de régulation</i>), le positionnement de la sonde doigt de gant et que la température de l'eau au robinet est bien > 80° C. Vérifier que l'appoint électrique n'est pas piloté en permanence. Réarmer la sécurité mécanique si nécessaire.

Code affiché	Cause	Conséquences	Diagnostic et dépannage
Inf 11	Absence détection du signal Heures Creuses.	Chauffe sans tenir compte du signal Heures Creuses.	Vérifier le câblage et l'émission du signal heures creuses. Modifier le paramétrage des autorisations de démarrage.
Err 21	Sonde de temp. d'air entrant défectueuse (mesure <-20°C ou >70°C).	Arrêt de la PAC (temp. d'aspiration non maîtrisée) : <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe appoint élec. à consigne Mode MANUEL : chauffe appoint élec. à 50° C. 	Vérifier les connexions. Vérifier que les sondes d'air entrant évaporateur haut ou bas ne sont pas croisées (physiquement). SI RAS > remplacer la sonde.
Err 22	Sonde de temp. évaporateur HAUT défectueuse. (temp <-20° ou > 110°)	Arrêt de la PAC. Fonction dégivrage compromise. <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe appoint élec. à consigne Mode MANUEL : chauffe appoint électrique. 	Vérifier les connexions (A4) et le bon plaquage de la sonde sur son tube. Vérifier le fonctionnement ventilateur et qu'il tourne librement et sans s'arrêter.
Err 23	Sonde de temp. évaporateur BAS défectueuse. Problème sonde ou prise en glace (temp <-20° ou > 110°)	Arrêt de la PAC. Fonction dégivrage compromise <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe appoint élec. à consigne Mode MANUEL : chauffe appoint électrique. 	Vérifier les connexions (A4) et le bon plaquage de la sonde sur son tube. Vérifier le fonctionnement du ventilateur et qu'il tourne librement et sans s'arrêter.
Err 25	Pressostat HP ou Klixon compresseur ouvert 30s après l'essai de démarrage du compresseur.	Non démarrage du compresseur / Arrêt de la PAC. <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique à consigne. Mode MANUEL : chauffe appoint électrique à consigne. 	Vérifier que la température d'air n'a pas dépassé les 35°C. Vérifier absence de traces d'huile sur circuit de PAC et absence de fuites d'eau (<i>joint ou piquages</i>). Si température d'air OK : vérifier la charge et la connectique + condensateur + fonctionnement vanne gaz chaud.
Err 27	Sonde température. Refoulement compresseur en dehors de la plage de mesure (-20°C < temp. > 120°C).	Arrêt de la PAC. <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique à consigne. Mode MANUEL : chauffe appoint électrique. 	Vérifier la connectique (A4) et le bon positionnement de la sonde. Si RAS, remplacer la sonde.
Err 28	Dysfonctionnement dégivrage.	Arrêt de la PAC. <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique à consigne. Mode MANUEL : chauffe appoint électrique. 	Vérifier la propreté de l'évaporateur. Vérifier la charge (<i>appareil dégivré</i>). Vérifier le fonctionnement du ventilateur. Vérifier la bonne évacuation des condensats. Vérifier l'adéquation entre la configuration et le paramétrage de gainage.

Code affiché	Cause	Conséquences	Diagnostic et dépannage
Err 29	Température refoulement compresseur trop élevée.	Arrêt de la PAC. <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique à consigne. Mode MANUEL : chauffe appoint électrique. 	Vérifier la propreté de l'évaporateur. Vérifier la charge en fluide frigorigène. Vérifier la bonne circulation de l'air aspiré et de l'air refoulé. Si RAS : remplacer la sonde.
Err 30	Absence d'échange thermique ou Pompe à chaleur fonctionne depuis 50 H sans atteindre la consigne de température.	Arrêt de la PAC. <ul style="list-style-type: none"> Mode AUTO : chauffe avec appoint électrique. Mode MANUEL : chauffe appoint électrique. 	Surconsommation ou boucle de recyclage ou fuite sur le réseau d'eau chaude. Vérifier l'adéquation entre la configuration et le paramétrage de gainage. Vérifier la charge, valeur de sur-chauffe, fonctionnement dégivrage...



L'accès à la vis de réglage du détendeur est interdit et peut conduire à un refus de prise sous garantie du chauffe-eau.

4-2. Autres pannes (sans affichage de code erreur)

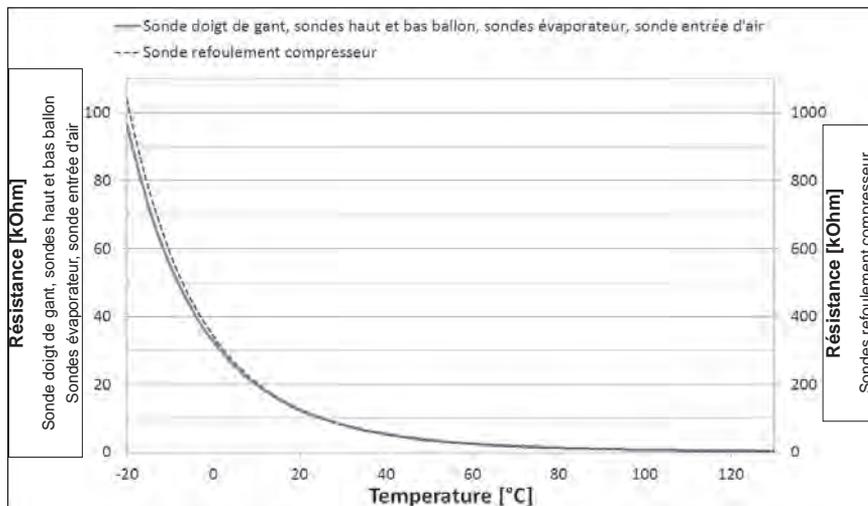
Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage
Plus de chauffe Pas d'eau chaude.	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'alimentation électrique du chauffe-eau : fusibles, câblage, etc... 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier la présence de tension sur les fils d'alimentation du chauffe-eau. Vérifier les paramètres de l'installation.
Eau insuffisamment chaude	<ul style="list-style-type: none"> L'alimentation principale du chauffe-eau n'est pas permanente. Mode MANUEL et fonction ECO sélectionnés & températures d'air basses. Élément chauffant ou son câblage partiellement hors service. Retour d'eau froide dans le circuit d'eau chaude. Présence boucle de recyclage 	<ul style="list-style-type: none"> Vérifier que l'alimentation de l'appareil soit bien permanente. Sélectionner le mode AUTO ou désactiver la fonction ECO. Vérifier la résistance de l'élément chauffant sur le connecteur du faisceau bougie, ainsi que le bon état du faisceau. Vérifier le thermostat de sécurité. Fermer l'arrivée d'eau froide au robinet d'arrêt du groupe de sécurité. Ouvrir ensuite un robinet en position eau chaude. Attendre 10 minutes. Si un écoulement apparaît, repérer la robinetterie défectueuse et/ou s'assurer du bon positionnement du groupe de sécurité. Isoler la boucle de recyclage.

Panne constatée	Cause possible	Diagnostic et dépannage
Quantité d'eau chaude insuffisante.	<ul style="list-style-type: none"> • Sous dimensionnement du chauffe-eau. • Fonctionnement en Eco en mode Manuel. • Fuite sur le réseau eau chaude. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner le mode AUTO ou désactiver la fonction ECO en mode MANUEL.
Peu de débit au robinet d'eau chaude.	<ul style="list-style-type: none"> • Filtre du groupe de sécurité encrassé. • Chauffe-eau entartré. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer le filtre. • Détartrer le chauffe-eau.
Perte d'eau en continu au groupe de sécurité hors période de chauffe.	<ul style="list-style-type: none"> • Soupape de sécurité endommagée ou encrassée. • Pression de réseau trop élevée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacer le groupe de sécurité. • Vérifier que la pression en sortie du compteur d'eau n'excède pas 5 bar (0,5 MPa) sinon, installer un réducteur de pression réglé à 3 bar (0,3 MPa) au départ de la distribution générale d'eau.
L'appoint électrique ne fonctionne pas.	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en sécurité du thermostat mécanique. • Résistance défectueuse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réarmer la sécurité du thermostat au niveau de la résistante stéatite. • Remplacer la résistance.
Débordement des condensats.	<ul style="list-style-type: none"> • Écoulement des condensats obstrué. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer.
Odeur.	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de siphon sur le groupe de sécurité ou l'évacuation des condensats • Pas d'eau dans le siphon du groupe de sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Installer un siphon. • Remplir le siphon.
Dégagement de vapeur au soutirage.	<ul style="list-style-type: none"> • Appoint électrique alimenté en permanence. 	<ul style="list-style-type: none"> • Couper l'alimentation électrique et prévenir l'installateur.

Pour toute autre panne, contacter le service après-vente.

Après l'entretien ou le dépannage, procéder à la vérification du bon fonctionnement du chauffe-eau (voir paragraphe "Vérification du fonctionnement").

4-3. Valeurs ohmiques des sondes en fonction des températures



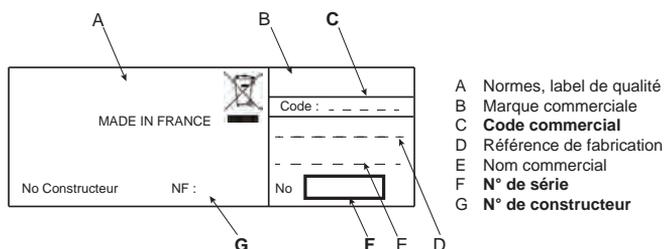
5 Service après-vente



Utiliser uniquement des pièces détachées d'origine constructeur.

Toute intervention sur les parties électriques doit être confiée à un spécialiste.

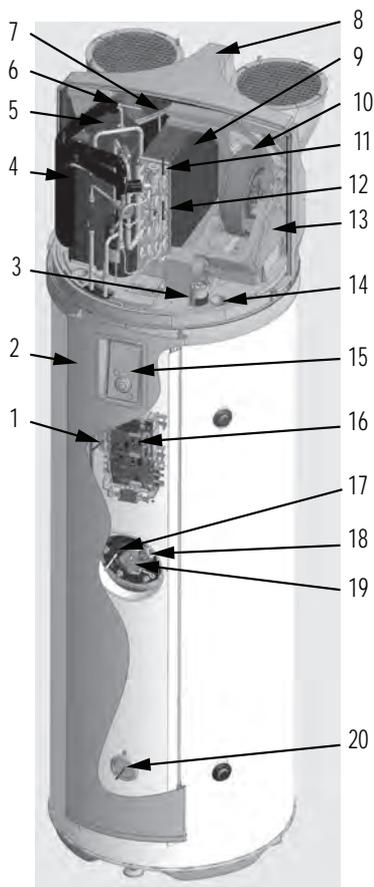
Pour toute commande auprès d'un distributeur de la marque, préciser le type exact du chauffe-eau et son numéro de série relevés sur la plaque signalétique située au-dessus de la sortie eau chaude. L'adresse du service après-vente est rappelée au dos de cette notice.



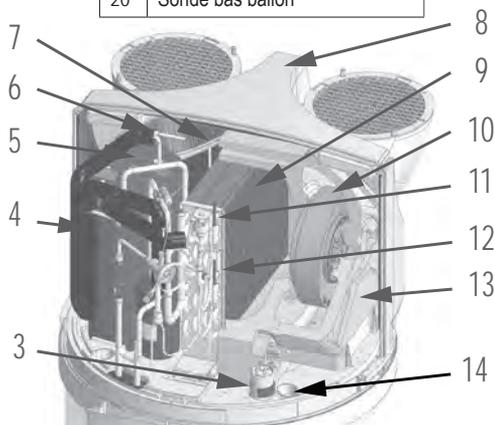


L'appareil doit être mis hors tension avant l'ouverture du capot supérieur ainsi que du capot de façade (pour l'ouverture du capot, voir paragraphe "Entretien").

Les pièces détachées peuvent être commandées par le professionnel directement sur le Portail de Services accessible sur le Site Internet de la marque.



1	Sonde haut ballon
2	Capot de façade
3	Condensateur compresseur
4	Jaquette isolante compresseur
5	Compresseur
6	Sonde refoulement compresseur
7	Sonde entrée d'air
8	Carter arrière équipé
9	Évaporateur
10	Ventilateur
11	Sonde évaporateur haut
12	Sonde évaporateur bas
13	Ensemble volute
14	Condensateur ventilateur
15	Panneau de commandes
16	Régulation électronique
17	Sonde régulation ECS
18	Sécurité thermique
19	Élément chauffant
20	Sonde bas ballon



Garantie

1 Champ d'application de la garantie

Sont exclues de cette garantie les défaillances dues à :

- **Des conditions d'environnement anormales :**
 - Dégâts divers provoqués par des chocs ou des chutes au cours des manipulations après départ usine.
 - Positionnement de l'appareil dans un endroit soumis au gel ou aux intempéries (ambiances humides, agressives ou mal ventilées).
 - Utilisation d'une eau présentant des critères d'agressivité tels que ceux définis par le DTU Plomberie 60-1 additif 4 eau chaude (taux de chlorures, sulfates, calcium, résistivité et TAC).
 - Eau présentant un Th < 15° f.
 - Pression d'eau supérieure à 5 bar (0,5 MPa).
 - Alimentation électrique présentant des surtensions importantes (*réseau, foudre...*).
 - Dégâts résultant de problèmes non décelables en raison du choix de l'emplacement (*endroits difficilement accessibles*) et qui auraient pu être évités par une réparation immédiate de l'appareil.
- **Une installation non conforme à la réglementation, aux normes et aux règles de l'art, notamment :**
 - Groupe de sécurité déporté ou rendu inopérant (*réducteur de pression, clapet anti-retour ou vanne, ..., placés entre le chauffe-eau et le groupe de sécurité*).
 - Absence ou montage incorrect d'un groupe de sécurité neuf et conforme à la norme NF-D 36-401, modification de son tarage...
 - Absence de manchons (*fonte, acier ou isolant*) sur les tuyaux de raccordement eau chaude pouvant entraîner sa corrosion.
 - Raccordement électrique défectueux : non conforme à la NFC 15-100, mise à la terre incorrecte, section de câble insuffisante, raccordement en câbles souples sans embouts métal, non respect des schémas de raccordements prescrits par le Constructeur.
 - Mise sous tension de l'appareil sans remplissage préalable (chauffe à sec).
 - Positionnement de l'appareil non conforme aux consignes de la notice.
 - Corrosion externe suite à une mauvaise étanchéité sur la tuyauterie.
 - Installation d'une boucle sanitaire.
 - Paramétrage incorrect dans le cas d'une installation gainée.
 - Configuration de gainage non conforme à nos préconisations.
- **Un entretien défectueux :**
 - Entartrage anormal des éléments chauffants ou des organes de sécurité.
 - Non entretien du groupe de sécurité se traduisant par des surpressions.
 - Non nettoyage de l'évaporateur ainsi que de l'évacuation des condensats.
 - Modification des équipements d'origine, sans avis du constructeur ou emploi de pièces détachées non référencées par celui-ci.



Un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur place à la disposition des experts, le sinistré doit informer son assureur.

2 Conditions de garantie

Le chauffe-eau doit être installé par une personne habilitée conformément aux règles de l'art, aux normes en vigueur et aux prescriptions de nos services techniques.

Il sera utilisé normalement et régulièrement entretenu par un personnel formé et qualifié uniquement.

Dans ces conditions, notre garantie s'exerce par échange ou fourniture gratuite à notre Distributeur ou Installateur des pièces reconnues défectueuses par nos services, ou le cas échéant de l'appareil, à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, des frais de transport ainsi que toute indemnité et prolongation de garantie.

Notre garantie prend effet à compter de la date de pose (*facture d'installation faisant foi*), en l'absence de justificatif, la date de prise en compte sera celle de fabrication indiquée sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau majorée de six mois.

La garantie de la pièce ou du chauffe-eau de remplacement (*sous garantie*) cesse en même temps que celle de la pièce ou du chauffe-eau remplacé.

NOTA : Les frais ou dégâts dus à une installation défectueuse (*gel, groupe de sécurité non raccordé à l'évacuation des eaux usées, absence de bac de rétention, par exemple*) ou à des difficultés d'accès ne peuvent en aucun cas être imputés au fabricant.

Les dispositions des présentes conditions de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur, de la garantie légale pour défauts et vices cachés qui s'appliquent en tout état de cause dans les conditions des articles 1641 et suivants du code civil.

La défaillance d'un composant ne justifie en aucun cas le remplacement de l'appareil. Procéder alors au remplacement de la pièce défectueuse.

La fourniture des pièces détachées indispensables à l'utilisation de nos produits est assurée pendant une période de 7 ans à compter de la date de fabrication de ces derniers.

GARANTIE :

- Chauffe-eau : 5 ans (*Étanchéité cuve, cartes électroniques, appoint électrique et sondes*)
- Pompe à chaleur : 2 ans (*sauf sondes : 5 ans*)

↻ FIN DE VIE :

- Avant démontage de l'appareil mettre celui-ci hors tension et procéder à sa vidange.
- La combustion de certains composants peut dégager des gaz toxiques, ne pas incinérer l'appareil.
 - En fin de vie, l'appareil doit être apporté dans un centre de tri pour appareils électriques et électroniques équipé pour la récupération de fluide. Pour en savoir plus sur les centres de collecte des déchets existants, adressez-vous au service local de collecte.
 - Le fluide frigorigène présent dans l'appareil ne doit en aucun cas être rejeté dans l'atmosphère. Toute opération de dégazage est formellement interdite.



Le GWP (*Global Warming Potential*) du R134a est de 1430.

Déclaration de conformité

Cet appareil est conforme aux directives suivantes :

- 2014/35/UE concernant la basse tension
- 2014/53/UE concernant la RED

- **Directive RED 2014/53/UE***

Désignation :	PFREG CETHI V3 RENO
Type :	ÉMETTEUR - RÉCEPTION RADIO 868 MHZ

Déclare que le produit référencé ci-dessus est conforme aux exigences essentielles de la directive **RED 2014/53/UE**.

Sécurité électrique :	EN 60335-1:2012, A11:2014 EN 60335-2-21:2003, A1:2005, A2:2008 EN 60335-2-40 :2003, A11:2004, A12:2005, A1:2006, A2:2009, A13:2012
Compatibilité électromagnétique :	EN 304 489-3:2012
Utilisation efficace du spectre radioélectrique :	EN 300 220-2:2012

Déclare que les essais radios essentiels ont été effectués.

Le marquage CE est apposé sur les produits.

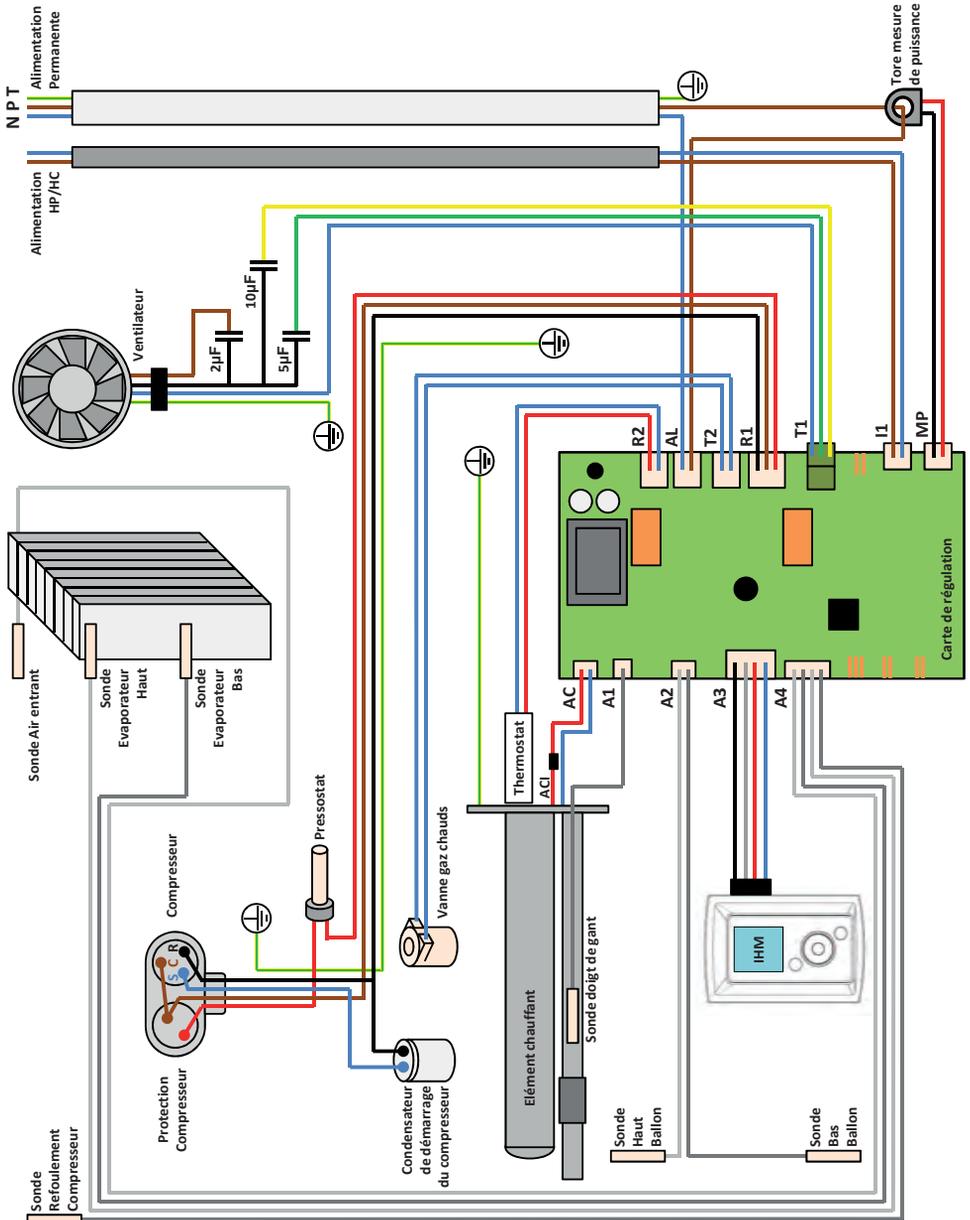
Année d'apposition du marquage CE :	2015
Déclaration CE constructeur :	N° EM 01283
Date :	23/02/2015

*Radio Equipment Directive

SCHÉMA ÉLECTRIQUE

POUR LA MAINTENANCE

DE VOTRE CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE



CERTIFICAT DE GARANTIE

À CONSERVER PAR L'UTILISATEUR DE L'APPAREIL



270 L

200 L

ODYSSÉE

CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE SUR AIR NON CHAUFFÉ

■ Durée de garantie

Chauffe-eau : **5 ans** (Étanchéité cuve, cartes électroniques, appoint électrique et sondes)

Pompe à chaleur : **2 ans** (sauf sondes : 5 ans)

Le remplacement d'un composant ou d'un produit ne peut en aucun cas prolonger la durée initiale de la garantie.

DATE D'ACHAT :

NOM ET ADRESSE DU CLIENT :

MODÈLE ET N° DE SÉRIE :

à relever sur l'étiquette signalétique du chauffe-eau

BIP
Rue Monge - ZI Nord
85002 LA ROCHE SUR YON Cedex

www.atlantic.fr

Cachet du distributeur

Tous les litiges relèvent de la compétence exclusive
des tribunaux de la Roche-sur-Yon.